

Communiqué de presse

Berne, le 27 mars 2024

L'usam s'oppose avec véhémence à la hausse des cotisations salariales

L'Union suisse des arts et métiers usam a, depuis longtemps, mis en garde contre les conséquences financières d'une 13e rente AVS. Les options de financement proposées par le Conseil fédéral, qui prévoient une hausse des cotisations salariales, sont pour elle inacceptables. Pour l'usam, il faut impérativement prévoir une solution mixte, comprenant un relèvement modéré de l'âge de la retraite et une légère augmentation des taux de TVA.

Les auteurs de l'initiative n'ont cessé de souligner que le financement d'une 13e rente AVS ne posait aucun problème. Les propositions présentées aujourd'hui par le Conseil fédéral montrent clairement que ce n'est pas le cas. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse attend des propositions de solution qui soient supportables pour les PME. Les pourcents de cotisations salariales nuisent à l'ensemble de l'économie. Ils renchérissent le facteur de production travail et nuisent aussi bien aux entreprises qu'aux personnes actives. La compétitivité internationale diminue et la place industrielle suisse s'affaiblit, ce qui est inacceptable pour l'usam. L'usam s'oppose également à ce que le financement par des pourcentages sur les salaires défavorise davantage encore les jeunes générations et accroisse les charges qui leur sont imposées.

L'augmentation des taux de TVA est elle aussi dommageable. Mais elle a au moins l'avantage d'élargir la base de financement. Les touristes, les retraités et les personnes sans activité lucrative y contribuent ainsi également, ce qui allège la charge de la population active. Une hausse modérée de la TVA est la seule source de financement à laquelle l'usam peut souscrire dans une mesure limitée.

La seule option d'assainissement qui n'engendre aucune perte en termes de prospérité est le relèvement de l'âge de la retraite. Relever l'âge de la retraite augmente les recettes de l'AVS tout en réduisant ses dépenses. Après le 3 mars, il est clair toutefois que la population n'acceptera pas que l'assainissement des finances de l'AVS passe exclusivement par le biais d'un relèvement de l'âge de la retraite. Un assainissement de l'AVS sans relèvement de l'âge de la retraite est cependant tout aussi illusoire. Il faut donc une solution qui s'attaque aux recettes et, en parallèle, augmente de façon modérée l'âge de la retraite.

Le Conseil fédéral propose en outre de réduire la participation de la Confédération au financement de l'AVS. L'usam s'y oppose avec vigueur, car il est totalement inacceptable que la Confédération se dérobe pour mettre entreprises et cotisants davantage encore à contribution.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Kurt Gfeller, vice-directeur, portable 077 525 27 87

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.